L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1600.

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Executeur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage lu et rendu en cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908, de H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth Georgiana Eberhardt, mineur et al No 85,983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et un certain d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division E, daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Docket de ladite Cour, les propriétés comme suit, décrit et sécurisées à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet numéro 181, borné par les rues France, Dauphine, Mazant, et Roysle, désignée comme lot numéro seize sur un plan dressé par Cormier, ingénieur civil, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21 au livre des plans No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues France et Dauphine et mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en ceci, de Urban Koehn, auteur naturel de Laura Koehn d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis un notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126, folio 934.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 223, borné par les rues Bourgogne, Rampart Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt onze pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Everhardt [et avec autre propriété] de Leonard, Heintz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 222.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 293, borné par les rues Bourgogne, Rampart Mazant et France, désigné comme lot sans D. d'après un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1898 et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt [avec autre propriété] de Leonard Heintz et autres, d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 11 avril 1893, Bureau des Transferts, livre 148, folio 223.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 240 borné par les rues France Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne (autrefois Craps) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un sur un plan de Freye & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur. Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schantz d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 16 avril 1900 enregistré en le Bureau des transferts livre 178 folio 340.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 182, borné par les rues Dauphine, Lesseps France et Roya, désigné comme lot E sur un devis dressé par C. Urban Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1900, annexé à un acte passé pardevant F. D Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900, d'après lequel devis ledit lot mesure trente cinq pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent six pieds et six lignes entre lignes égales et parallèles et ledit lot commence à une distance de trente cinq pieds six pouces de l'encoignure des rues Dauphine et France, acquise pardevant F. D. Charbonnet notaire le 14 juillet 1900 enregistré au bureau des transferts livre 178 folio 717.

6° Un et six dixième d'action du "preferred stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,600, daté le 13 juillet 1904.

Quatre dixièmes d'une action du "common stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,455, daté le 13 juillet 1904.

Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq 5 0/0 de frais d'accord en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles de sécurité en les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de credit et de transférer les polices aux portes des billets et de faire un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente du prix au moment de l'adjudication.

Les loyers devront appartenir aux acquéreurs qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais des acquéreurs.

12 juin—12 19 26—août 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth Georgiana Eberhardt mineure et al.

No 85,983, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—LUNDI, le 24 août 1908, à 11 heures a. m., sur les lots Nos 4206-4208 rue Dauphine, sera positivement vendu à l'encanère publique, en vertu d'un jugement en partage lu et rendu en cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908 en H. H. Eberhardt et al vs Elizabeth Georgiana Eberhardt mineure et al. No 85 983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div E et un certain d'un ordre dans la même affaire daté le 2 juillet 1908, et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division E daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du docket de ladite Cour:

Tous et particuliers les meubles de maison et autres meubles contenus dans les dits lieux d'après l'inventaire enregistré.

Cash tous—Comptant sur les lieux.

14 août—14 18 25 26

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 85,685—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 38 & 42 rue Ste Marie.

—AUSSI—

Le Cottage Double Nos 1912-14 rue Laurel

Devant être vendus séparément d'après des mesures sur un plan à la Bourse.

Devant être vendus à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. Kerg, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé le 24 juillet 1908 et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 27 août 1908, à la Bourse à Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec ses bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Philip, Howard et Jackson et mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles bornée sur le côté vers la rue Philip par la ligne de côté séparant du lot No 11 et sur la ligne de côté vers la rue Jackson et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 du fond duquel lot ledit lot ou portion de terre ci dessus décrit a été pris, comme il paraîtra plus amplement par le relevant d'un plan dressé par James M. Depouilly, arpenteur le 12 novembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire de cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1908; l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, avocat
26 juin—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Abbé—No 85 694—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple retire, No 2214 rue Freret, entre les rues Jackson et Philip bornée par la rue Howard.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. Kerg, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé le 24 juillet 1908 et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 27 août 1908, à la Bourse à Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, en qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'îlet No 80 sur le premier plan dudit Faubourg, par Benjamin Buisson, voyer et déposé pour qu'on s'y réfère en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, ledit carré d'îlet étant borné entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magasine, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 4 sur un plan de H. Meelhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 29 en l'étude de G. E. Schuyler, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak maintenant Constance sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine et rapportant les encoignures des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations consistent en une maison de cottage, désignée par le No 1016 et 1018 rue Antonine, actuellement louée pour $22 par mois ou $264 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasine, Première et Deuxième et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Meelhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 5 en l'étude de G. E. Schuyler, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak maintenant Constance sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine et rapportant les encoignures des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations consistent en un terrain consistant en une bâtisse en bois actuellement connue sous le numéro municipal 1014 rue Antonine, actuellement louée pour $22 par mois ou $264 par an.

Ces améliorations comprennent une jolie et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 1016 rue Constance, bien et solidement renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., mais, est en construction, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer passage en hangar.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasine, Première et Deuxième et désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par H. Meelhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 5 en l'étude de G. E. Schuyler, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak maintenant Constance sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine et rapportant les encoignures des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations consistent en une maison de cottage, désignée par le No 1018 rue Antonine, actuellement louée pour $22 par mois ou $264 par an.

Ces améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 1016 rue Constance, bien et solidement renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., mais, est en construction, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer passage en hangar.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasine, Première et Deuxième et désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par H. Meelhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 5 en l'étude de G. E. Schuyler, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak maintenant Constance sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine et rapportant les encoignures des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations consistent en un terrain consistant en une bâtisse en bois actuellement connue sous le numéro municipal 1018 rue Antonine, actuellement louée pour $22 par mois ou $264 par an.

Ces améliorations comprennent une maison de cottage, désignée par le No 1016 et 1018 rue Antonine, actuellement louée pour $22 par mois ou $264 par an.

Ces améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 1016 rue Constance, bien et solidement renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., mais, est en construction, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer passage en hangar.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer ensemble de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Delbel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bonne encoignure. Magasin et demeure.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izere Hawthorne

No 85,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 20 août 1908 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juillet 1908 dans l'affaire de la Succession de Mme Izere Hawthorne, il sera vendu à l'enchère

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fern, Bermadotte, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Urban Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Delbel, notaire, le 17 de juillet 1893. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern et Forshey et mesure 25 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur de face à la rue Forshey, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage, désigné par le No — Fern, Bon emplacement pour épicerie, etc., située près du Lincoln Park, sur l'avenue Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer ensemble de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Delbel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jennie Dejean, épouse de Philip John Flettrich.

No 86 070—Cour Civile de District, Div. E.

UN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H Théard, juge de la Div. E. de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'encanère publique, MARDI, le 8 septembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite:

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rempart et Dryades, square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la façade sur trois terrains.

Etant trois terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés sur un plan de W. J. Thompson voyer, en date du 5 juillet 1870, par les Nos 3, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rempart.

Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt exigés au moment de la vente.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Jos Boyd Grinage, avocat.

6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de My Bowie et My Bowie, actuellement appelé Baxter Bowie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85 461—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par Mme Virginia Bowie, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jno. B. Fisher, avocat.

13 août—13 17 22

Succession de Mme Carrie Keiffer, épouse de Léopold Keiffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,812—Division B — Attendu que Léopold Keiffer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Carrie Keiffer, épouse de Léopold Keiffer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Cabb, avocat.

8 août—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS

F. Trager Company versus Cavaroc Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86,103 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par Sol Levi, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAN CONNELL, Greffier.—Lazarus, Michel et Lazarus, Charles Rozer, avocats.

6 août—6 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Gustave Klocke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,769 — Division E. — Attendu que James Klocke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Klocke, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

14 août—14 19 25

Succession de Marie Louise Guillotte Veuve de Joseph Kay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 86,196—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par John Blandin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

5 août—5 9 14

Succession de John V. Kramme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 86 492 — Division D — Attendu que Mme Daisy Jean Lawson, veuve de John V. Kramme, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John V. Kramme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Cahill, avocat.

12 août—12 16 21

Succession de John E. Fath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 83,897 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Fath, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Peters, avocat.

4 août—4 8 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Gerlando Alfano vs Frank Dombras.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 35 409—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, dans le local No 1314 rue Bienville, entre les rues Franklin et N. Liberté dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 24me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: 1 cash register, 2 éventails électriques pour plafond, licences d'Etat et de ville pour buvette, 3 petites glacières, 1 grande glacière, 1 lot de chaises, tables, liqueurs assorties, cigarettes, cigares etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Théodore Cotonio avocat pour le demandeur.

13 août—13 18 24

Richard Egan, exécuteur—Succession de Patrick Egan vs Emma Frappi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 35,432—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val. J. Stenta, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le 17me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite à savoir:—Un grand lot de meubles de maison assortis etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Hy G. Stewart, avocat pour le demandeur.

6 août—6 13 17